



Votre aire de traitement, dentisterie et préopératoire

Idéalement, cette aire sera ouverte afin d'avoir le plus d'éléments possible sous le regard. On y pratiquera des traitements médicaux, des interventions médicales mineures et non stériles. Selon les normes de l'OMVQ, l'article 8.6 énumère ce que devraient contenir les salles destinées à la préparation chirurgicale et aux traitements.

La partie préopératoire permettra au chirurgien de se préparer, de stériliser les nécessaires chirurgicaux et de préparer l'animal à une chirurgie majeure. Cette partie nécessite du rangement, de l'espace pour l'autoclave, un évier avec eaux chaude et froide.

Pour la partie dentisterie, l'OMVQ recommande l'utilisation d'une salle fermée ; celle-ci doit être accessible à même l'aire ouverte tout comme la salle de chirurgie. Profitez d'une aire ouverte afin d'y installer les cages de réveil, des stations de travail assises et debout. C'est un des centres nerveux de votre pratique où la circulation doit être fluide et les éléments facilement accessibles.

L'entretien est aussi un facteur, surtout pour les planchers. Ceux-ci devraient se composer d'un revêtement souple hydrofuge avec plinthe remontée de 4 po. C'est la continuité de votre plancher sur le mur avec un rayon de 2 po, ce qui facilite grandement le nettoyage.

Les revêtements souples sont beaucoup plus ergonomiques, confortables et faciles d'entretien par rapport à la céramique. Plusieurs d'entre eux permettent l'obtention de points LEED.

Un bon éclairage est toujours de mise et il faut prévoir entre 70 et 80 pieds bougies pour la luminosité.

N'hésitez pas à confier vos projets à des gens d'expérience, car un aménagement bien fait, c'est payant !

